



**Contribution commune de la Conférence des Présidents des Régions  
ultrapériphériques**

**Consultation sur le tourisme européen du futur**

## Préambule :

Le tourisme représente un secteur économique à fort potentiel de croissance dans la plupart des Régions ultrapériphériques (RUP). L'approche intégrée qui caractérise l'industrie touristique en fait un secteur clé et d'avenir tant pour la création d'emplois diversifiés, que pour le développement de l'ensemble des filières (valorisation des productions agricoles, artisanales et industrielles, artisanat d'art, services et commerce, TIC, environnement, sensibilisation de la population, développement des activités touristiques, promotion des produits touristiques ; soutien à la stratégie de l'écotourisme, et le commerce extérieur).

La jeunesse de la population constitue, dans certaines régions, un véritable défi. En effet la création d'emplois nécessaires à l'insertion des jeunes qui arrivent sur le marché du travail représente un enjeu majeur pour des territoires confrontés à un chômage structurel parmi les plus élevés d'Europe. Les perspectives de développement offertes par le secteur touristique seraient ainsi sources d'intégration pour ces jeunes.

Dans le cadre des plans d'action des RUP remis au Commissaire Johannes HAHN en juin 2013, les Régions ultrapériphériques ont défini un ensemble de priorités d'investissement qu'elles partagent dans le secteur du tourisme, tout en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

## I- Les enjeux et les perspectives du tourisme dans les RUP

### 1.1 Les chiffres clés du tourisme dans certaines Régions ultrapériphériques

	Population	Nombre de touristes (2012)	Nombre d'emplois liés au tourisme	Contribution au PIB
<b>Açores</b>	246.772	1.077.420	1.537 (moyen)	NC*
<b>Canaries</b>	2.118.679	11.624.062	250.000	29,6%
<b>Guadeloupe</b>	403.355	395.000	7 067	385 M€
<b>La Réunion</b>	840.000	446.500	6.750	8% (846 M€)
<b>Madère</b>	263.091	994.757	5.569	25% à 30%
<b>Mayotte</b>	212.645	45 800	NC*	24 M€

\*chiffres Non Communiqués

### 1.2 La valorisation des atouts des RUP dans un secteur très compétitif

Le tourisme repose sur un environnement naturel et culturel exceptionnel dans toutes les RUP. Ces régions européennes tropicales et sub-tropicales disposent d'avantages comparatifs remarquables : patrimoine naturel remarquable (hot spot de

biodiversité, patrimoine de l'UNESCO, plages et mers, forêts endémiques, faunes et flores exubérantes, volcans,...), un climat tropical ou sub-tropical favorable, des activités de loisirs diversifiées, une diversité culturelle et gastronomique.

De ce fait, la préservation de l'environnement des zones côtières et des zones « vertes », notamment par le biais de mécanismes de protection tenant compte la vulnérabilité des écosystèmes face au changement climatique, constitue une condition nécessaire d'un tourisme durable permettant la mise en place de produits touristiques alternatifs.

Le tourisme est un secteur économique d'avenir pour les RUP mais qui reste peu exploité, dans certaines régions.

En effet, ce secteur connaît des niveaux de développement variables d'une RUP à l'autre. Il se heurte, pour certaines régions, à la concurrence de pays tiers de l'Union européenne dotés de faible coût de main d'œuvre et qui ont adopté depuis longtemps une culture touristique à la pointe des stratégies modernes. Les RUP possédant un fort potentiel dans le tourisme de soleil et de plage, doivent faire face à la concurrence de nouvelles destinations touristiques non-européennes offrant des constructions modernes adaptées aux nouvelles demandes des touristes.

Les RUP ont la volonté d'accroître l'attractivité de leur territoire, la qualité et la rentabilité de leurs offres touristiques. Elles doivent donc se diversifier, se moderniser et occuper de nouvelles niches. Aujourd'hui, les domaines de spécialisation comme l'écotourisme, le tourisme social, culturel ou de santé sont encore en voie de développement.

En outre, la modernisation et la restructuration de l'offre de services touristiques donnent l'opportunité d'investir aussi dans de nouveaux établissements, plus petits et plus flexibles, permettant d'accueillir les touristes de façon durable. Pour les RUP, où il existe déjà une longue tradition touristique, il existe un véritable risque de saturation des zones de construction et de vieillissement de l'offre hôtelière. Aussi, la réhabilitation représente une des possibilités pour améliorer les produits touristiques ainsi que la compétitivité de ce secteur.

Enfin, la formation professionnelle reste indispensable dans la plupart des RUP pour assurer la différenciation et l'élévation de la qualité des produits et des services. En outre, certaines RUP, en raison de sa leur longue tradition dans le secteur du tourisme et de leurs capacités en infrastructures et en ressources peuvent devenir des centres de référence internationale dans ce domaine.

### **1.3 Faire face aux enjeux économiques**

Les effets multiples de la mondialisation ne sont pas ressentis de la même façon dans les territoires des RUP qu'en Europe ou dans les pays tiers de l'UE et voisins des RUP.

Dans le même temps, les RUP doivent trouver leur place au sein des espaces géographiques de l'océan Indien, de l'Amazonie, de la Caraïbe et de la Macaronésie

pour ne pas se retrouver isolées et exclues du processus d'évolution économique et politique de leurs zones respectives ainsi que des marchés en pleine expansion (tels que les puissances émergentes).

La crise économique aggravée par les épisodes circonstanciels (catastrophes naturelles et épidémies dans certains cas) a mis en évidence la vulnérabilité des RUP répondant aux caractéristiques des petites économies insulaires (exiguïté du marché intérieur, concurrence internationale accrue, stabilisation de la dépense publique, pression sur les prix) et à l'accroissement des dépendances qui caractérisent leur fonctionnement (transferts financiers, matières premières et énergie).

Fortement dépendant des évolutions extérieures, le tourisme est également l'un des secteurs les plus vulnérables. D'abord, comme les autres destinations, les RUP s'inscrivent dans un marché mondial, en évolution rapide et fortement concurrentiel. Autre point, le coût du pétrole impacte directement les conditions de desserte aérienne et le prix de l'aérien, qui constitue le principal poste de dépense pour les touristes souhaitant se rendre dans une RUP.

#### **1.4 Des défis considérables sur le plan intérieur.**

La création d'emplois durables devient dans le contexte décrit précédemment un objectif majeur des acteurs du développement économique dans les RUP.

Pour les RUP qui commencent à développer leur secteur touristique, l'aménagement du territoire prend alors une dimension décisive dans les choix stratégiques actuels et à venir. Les choix en matière d'urbanisme et d'architecture seront très importants car ils devront répondre simultanément aux problématiques de densification et de déplacements mais également à la nécessaire protection de l'environnement. A ce titre, l'autonomie énergétique représente également un objectif stratégique majeur.

Pour les RUP où il existe une infrastructure touristique déjà développée et de qualité, le défi passe par un besoin de modernisation de l'offre existante afin de l'adapter aux demandes des touristes. Ainsi, la réhabilitation est une des voies pour moderniser l'offre d'hébergement touristique. Elle requiert une collaboration étroite entre les secteurs public et privé ainsi qu'une implication active des tous les acteurs concernés.

Le financement des projets de reconversion entraîne une difficulté supplémentaire, notamment en ce qui concerne l'offre de logement extra-hôtelière, dont la propriété se trouve excessivement atomisée. Dans ce cas concret, la reconversion s'avère plus difficile, et requiert la mise en place de dispositifs qui favorisent le processus de réhabilitation.

#### **1.5 Intégrer la population au développement du secteur touristique dans les RUP**

Les RUP offrent une diversité de paysages d'une qualité exceptionnelle, révélant des contrastes uniques. Leur patrimoine se caractérise également par des richesses naturelles, architecturales, culturelles et historiques, spécifique à l'histoire de

chacune des RUP. La protection et la valorisation de ces richesses est un enjeu majeur du développement touristique attendu.

Mais rien de tout cela ne pourra se faire sans l'adhésion des citoyens résidents des RUP. Les défis à relever trouveront une issue positive que si culturellement la population évolue aussi en s'appropriant individuellement et collectivement les différents enjeux majeurs déterminants pour leur avenir.

Les RUP sont en effet favorables à un développement fédérateur. La réussite de la stratégie de développement touristique nécessite la mobilisation de tous les acteurs:

- les acteurs publics sur les questions d'aménagement, d'organisation de la filière, ou de promotion de la destination, ainsi que sur les questions d'accessibilité du territoire, tant aérien que par une politique favorable à l'obtention des visas;
- les acteurs privés pour permettre à l'île d'offrir des produits attrayants et affirmant la compétitivité des RUP sur le marché mondial.

### **1.6 Se différencier des autres destinations touristiques.**

Le développement d'une stratégie de différenciation des produits permettra d'améliorer la valeur perçue et dégager un avantage concurrentiel.

Ainsi, pour améliorer l'image et l'attractivité des destinations des RUP en lien avec leurs spécificités, les RUP misent aussi sur le tourisme rural notamment en accompagnant l'implantation de structures d'hébergement durables ou d'éco-lodges.

Ces hébergements de qualité auront pour principale caractéristique d'inscrire le développement touristique dans un cadre de respect de l'environnement en privilégiant, bien sûr, les énergies renouvelables, mais aussi les filières courtes de restauration (en lien avec la filière "bio"... ) ou encore en faisant de la découverte du milieu rural un véritable motif de séjour.

Le patrimoine culturel, tant matériel (architecture, musées, ...) qu'immatériel (danses et musiques traditionnelles...) constituent des valeurs de différenciation qui doivent continuer à être valorisées dans les RUP.

### **1.7 L'ouverture nécessaire des territoires des RUP pour améliorer la compétitivité**

Les RUP étant relativement isolées et éloignées des principaux marchés d'origine, leur industrie touristique est fortement tributaire de l'existence de liaisons aériennes régulières, efficaces et compétitives. Des travaux de modernisation des infrastructures de transport sont souvent nécessaires pour renforcer l'attractivité de ces destinations.

Par conséquent, il est donc nécessaire que toutes les politiques européennes de transport, et particulièrement, celles de transport aérien et maritime tiennent compte des spécificités des RUP, de façon à ce que la mise en œuvre de ces politiques soit adaptée aux besoins de ces régions. Si les spécificités et les contraintes des RUP

sont reconnues par l'article 349 du TFUE, il est indispensable que cette reconnaissance s'applique à toutes les politiques sectorielles.

Un traitement spécifique est nécessaire pour les RUP dans toutes les politiques visant à encourager la connectivité du territoire européen, priorisant l'amélioration de leurs réseaux de liaisons directes avec le continent européen ou avec leurs pays tiers voisins. En effet, les RUP devraient être exclues de toutes les politiques de transport qui entraînent une pénalisation en termes d'accessibilité à leurs territoires qui ne feraient qu'aggraver les contraintes structurelles principales des RUP (éloignement et/ou insularité).

Il convient d'intégrer économiquement les RUP dans le marché intérieur, par le biais de mesures qui permettent qu'elles soient plus accessibles en facilitant notamment le déplacement des personnes et des biens. Les transports aériens, maritimes et terrestres jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs régionaux de croissance du secteur touristique.

## **II- Une stratégie commune des Régions ultrapériphériques pour le tourisme**

Dans le cadre de leur plan d'action 2014-2020, les RUP ont défini les six priorités d'investissements suivantes :

### **2.1 Diversification des produits touristiques**

Les RUP ont pour ambition de développer des loisirs touristiques adaptés à leurs territoires. Il s'agit notamment de favoriser l'offre gastronomique locale à base des produits du terroir et de soutenir l'artisanat d'art avec un objectif de labellisation. L'offre culturelle représente un grand potentiel en matière de produits touristiques.

En outre, l'association de la terre et de la mer, est un atout essentiel du tourisme des RUP, notamment des archipels ou des produits touristiques liés à la mer. Un ensemble d'activités nautiques et terrestres peuvent être développées (la plongée, le tourisme nautique, le *surf*, le *windsurf*, le *bodyboard*, le tourisme de croisières, les randonnées, le golf, la *meeting industry*, le *birdwatching*, le tourisme de santé et bien-être...) Ces activités représentent un énorme potentiel pour l'attractivité dans de ces régions.

De plus, il est nécessaire d'adopter de nouvelles stratégies pour attirer de nouveaux segments de marché (familles, jeunes couples, tourisme de congrès...) ainsi que de nouveaux marchés émetteurs afin d'atténuer la forte dépendance sur un nombre limité de marchés traditionnels.

### **2.2 Développent du tourisme vert et durable**

Il convient de valoriser davantage les démarches environnementales liées notamment aux parcs naturels et aux réserves marines. Des politiques permettant de protéger les espaces naturels sensibles doivent être mis en place dans les RUP.

Le choix du développement, à un rythme soutenable, d'un concept de tourisme vert a des résultats favorables pour les RUP qui se positionnent, clairement, comme

destination proposant un tourisme vert et durable, reconnu par des distinctions et de prix à l'échelle internationale. Ce choix confirme que les bonnes pratiques, liées à la préservation et valorisation de l'environnement, ajoutent une valeur au secteur touristique et plus particulièrement aux services touristiques offerts.

### **2.3 Utilisation des TIC afin de dynamiser le secteur**

Le réseau de l'Internet haut débit doit être développé sur l'ensemble du territoire des RUP; Les RUP souhaitent notamment accompagner la création de structures libres équipées en Internet haut débit comme les cybers, etc... et inciter les acteurs de la filière touristique à investir davantage dans les TIC.

Cet investissement :

- permettra d'élever le niveau des produits touristiques des RUP auprès des opérateurs de référence ;
- permettra de satisfaire les publics-cibles, de capter de nouveaux segments de marchés et de pénétrer de nouvelles niches.

### **2.4 Valorisation des patrimoines culturels et naturels**

Les RUP doivent réhabiliter et moderniser les sites historiques les sites des vestiges des anciens sites de production agricole. En effet, il s'agit de développer un véritable tourisme écologique dans les RUP.

Seul une politique où les revenus du secteur touristique sont utilisés pour la protection et valorisation du patrimoine culturel et naturel pourra assurer la soutenabilité du secteur touristique.

### **2.5 Renforcement de la qualité des produits et des services touristiques**

Les structures touristiques doivent être accompagnées dans la mise aux normes de leurs produits et le personnel doit être davantage formé. Le tourisme représente des opportunités de création d'emploi encore peu exploitées dans certaines RUP qui connaissent en général un taux de chômage supérieur aux moyennes nationales.

La création d'emploi doit se faire en lien avec la qualification des ressources humaines et l'offre de formation professionnelle disponible.

De plus, soutenir des projets qui augmentent le niveau des services fournis par les entreprises dans les domaines de l'hébergement, de la restauration et d'autres services connexes du secteur du tourisme, devrait constituer une priorité.

### **2.6 Modernisation des infrastructures et des équipements dédiés au tourisme**

Compte tenu du caractère insulaire de la plupart des RUP, à l'exception de la Guyane, les transports aérien et maritime représentent les principales voies d'accès au territoire. Il convient donc de favoriser la modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires.

D'autre part, dans un souci de développement soutenable, les politiques publiques devront encourager la modernisation des établissements hôteliers en cherchant un équilibre :

- entre les établissements situés dans les zones urbaines et les établissements situés dans les zones plus rurales,
- entre la qualité des infrastructures et celle des services.